

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 18 décembre 2014 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil
Procès-verbal

L'an 2014, le 18 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame LOUIS Catherine, Premier Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/12/2014. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/12/2014.

Présents : M. DIDIER Jean-Pierre, M. MANSOURI Jean, M. GRAVIER Christophe, Mme LOUIS Catherine, Mme MAISON Annette, Mme GEORGES-PY Isabelle, M. MOREAU Régis, M. DERVAUX Bruno, M. FRANCOIS Laurent, M. COMBES Guillaume, Mme GRANDEMANGE Vanessa, Mme HERROUIN Laëtitia, Mme CAUSIN Anne-Claire, Mme DE SANTA Tiffany, Mme DAVAL Monique, Mme MOUREY Anne-Marie, M. ROSAYE Jean-Jacques,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. POIRSON René à Mme LOUIS Catherine, M. DEMANGEL Jean-Pierre à M. ROSAYE Jean-Jacques,

A été nommé secrétaire : M. DERVAUX Bruno

AFFAIRES COMMUNALES

1 .Finances et Affaires Economiques

Budget communal

- Délibération sur la modification de l'amortissement sur 5 ans suite à la cession d'un copieur à l'euro symbolique en 2009 acceptée à l'unanimité.
- Délibération pour crédit complémentaire dépenses de fonctionnement, acceptée à l'unanimité
- Délibération pour le remboursement d'une partie de la redevance d'occupation du domaine public à Mr OKTAY KURKCU d'un montant de 150 euro acceptée à l'unanimité.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Délibération d'autoriser d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente acceptée à l'unanimité.

Absence du Maire : suppléance

Monsieur le Maire est absent pour raison de santé depuis le 8 octobre 2014. Il est remplacé dans ses fonctions, en vertu des dispositions de l'article L.2122-17 du code général des collectivités locales (CGCT), par la première adjointe, Mme LOUIS Catherine

D'un commun accord, Mr Poirson et Mme Louis proposent que l'indemnité de Mr Poirson soit diminuée du montant de l'indemnité de suppléance de Mme Louis.

Durant la délibération Madame LOUIS Catherine s'absente de la salle du conseil

Délibération fixant le taux accordé en % de l'indice 1015 pour l'indemnité de Mme Louis et de Mr le Maire durant son absence

Maire : 16,5 % soit 627,24 € brut par mois

1er adjoint : 43 % soit 1 634,63 € brut par mois

Accepté à l'unanimité.

2. Gestion et entretien du patrimoine

Projet de lotissement sur le terrain jouxtant le lotissement des Blés d'Or

Compte rendu de la commission communale de gestion de l'urbanisme, de la voirie, du patrimoine, des forêts et des terrains communaux du 9 décembre 2014

Délibération autorisant de lotir, acceptée à l'unanimité

Mr Mansouri cite à l'assemblée les différentes propositions de nom pour baptiser le nouveau lotissement :

- Champs Ramé
- Clés des champs
- Les précoces
- Les bourgeons
- Etc. ...

Nous avons retenus trois noms :

- Lotissement des Champs Ramés
- Lotissement des Semailles
- Lotissement de la Clé des Champs

Une délibération sera proposée en février pour arrêter le nom définitif du futur lotissement jouxtant celui des « Blés d'Or ».

Compte rendu de la Commission Communale de gestion de l'urbanisme, de la voirie, du patrimoine, des forêts et des terrains communaux du 26 novembre et du 9 décembre 2014

Une proposition « état d'assiette 2015 » avec la liste des coupes à marteler correspondant à l'application de l'aménagement forestier c'est-à-dire 6 200 m³ et 1000 m³ en contrat d'approvisionnement et 150 stères en délivrance pour la fourniture de bois de chauffage est délibérée et acceptée à l'unanimité.

Un devis regroupant les travaux d'entretien et d'exploitation a été proposé (la commission a ajournée la réfection d'une piste ainsi qu'un transfert de travaux de fauchage sur le contrat de fauchage de la commune) délibéré et accepté à l'unanimité.

Abris bus

Sur l'ensemble de la commune il existe 8 arrêts de bus dont 4 sont aménagés et donc 4 non aménagés. La commune ne disposant pas de terrain à l'endroit adéquat il a été fait appel aux propriétaires privés qui ne tiennent pas à accueillir ces équipements.

En conséquence il est retenu la fermeture du dossier par manque d'accès sécurisé aux abris projetés et par la problématique d'occupation de terrains privés.

La décision a été acceptée à l'unanimité.

3. Sport Loisirs Culture et Tourisme

Plaquette de présentation de la commune

La réalisation de la maquette de présentation de Dommartin a été suspendue suite à l'incendie de la société TAVU .

Une trame informatique a été retrouvée sur le disque dur de cette société : nous apprenons aujourd'hui par TAVU le lancement de l'impression.

Bulletin Municipal

La collecte des articles et photos pour le bulletin municipal est terminée. Le bulletin municipal est en préparation chez Deklic à Saint Nabord.

Signalétique du tourisme

Un point sur la situation de la signalétique du tourisme à Dommartin est fait, un affichage central est en étude. Une concertation avec les acteurs du tourisme sera programmée.

Téléthon.

Le téléthon 2014 s'est déroulé avec peu d'associations.

La classe 2017 proposait du vin chaud et des crêpes et les élèves ont confectionné des décorations et de nombreux gâteaux lors des NAP.

La somme de 189,90 a été collectée dont 107,90 provenant des NAP. Un grand merci à tous les participants.

Conseil Municipal des Enfants

Le 20 décembre le conseil municipal des enfants effectuera le tour du village afin de sélectionner la plus belle décoration de Noël.

4. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Affaires Périscolaires - NAP

Mercredi 17 décembre était la dernière après-midi NAP pour la deuxième période de l'année scolaire. Pour la prochaine période, l'hiver avec Mr ADAM pour la construction de nichoir a été retenu. Pour les élèves de l'école élémentaire, le thème du théâtre sera abordé.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes de la Portes des Hautes Vosges (CCPHV)

Lors de la réunion du conseil communautaire du 17 décembre 2014 a été évoquée la création d'un service commun à l'urbanisme pour l'instruction des autorisations du droit au sol (ADS). La tendance des communes est en majorité pour cette création d'autant plus qu'il faudra faire avec le futur outil SCOT, le PLUI et le SIG. Une délibération sera à prendre le moment venu pour chaque commune.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat mixte de la Voie Verte des Hautes-Vosges

A cette réunion du 15 décembre 2014 il a été effectué un changement de statut :

4 vices présidents ont été nommés (4 gros projets)

Choix d'un local technique (hangar à Saulxures de 60 m2)

Local administratif (ancien bureau de poste du Ménil)

Achat d'un téléphone pour l'agent.

Création d'un budget pour la réfection de Terrae Génésis au Syndicat.

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées

La réalisation et la définition du SCOT toujours en discussion et non défini, Monsieur le Préfet a retenu deux schémas, suite à la réunion du comité syndical du 16 décembre 2014 : un SCOT « Vallées » et un SCOT « Massif » ou un grand SCOT réunissant les deux Pays.

Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs (SIAHR)

Une délibération concernant un changement de facturation n'a pu être prise à cause d'un ordre du jour envoyé tardivement et à cause du prix annuel de l'eau déjà fixé par d'autres communes. Une autre réunion est fixée en janvier 2015.

AFFAIRES DIVERSES

Local Kiné : libre au 1^{er} janvier 2015

Une entreprise locale serait intéressée pour la reprise du bail et demande l'autorisation d'effectuer les travaux nécessaires à son activité (changement de place du chauffe-eau).

Affaire Sagram :

L'affaire sera plaidée à l'audience du 5 mars 2015

Date des futures élections : 22 et 29 mars 2015 élections des délégués départementaux

Collecte des vieux papiers tous les mercredis derrière la Mairie à partir du 7 janvier 2014 à l'initiative de Couleurs Récré et uniquement le mercredi (la benne ne sera mise en place que ce jour)

Date prévisionnelle de la prochaine réunion de Conseil Municipal : Jeudi 12 février 2015.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 24 décembre 2014

Le Secrétaire,
Mr Bruno DERVAUX